

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 26 NOVEMBRE 2014

Présents : Aimé LAMBERT, Jean-Michel TOUCHER, Josette RIMET-MEILLE, André MOUNIER-VEHIER, Claude JOURDAN, Bernard VALLIN, Bernard PELERIN, Olga GRILLOT , Sylvain DHERBASY, Virginie TERPANT, Mickael GILLIOT

Excusés: -

Début de séance = 20h

Secrétaire de séance nommé : Josette RIMET-MEILLE

### 1/Convention portant sur le déneigement

Une convention de déneigement entre la mairie et l'agriculteur en charge du déneigement a été établie. Le prix de l'heure 56€ HT et l'astreinte de 450€/ an restent inchangés.  
Accepté à l'unanimité

### 2/Délibération portant sur le renouvellement tacite de la taxe d'aménagement et sur les exonérations facultatives de la taxe d'aménagement.

En 2011, la taxe d'aménagement au taux de 1% pour Bessins est valable pour 3 ans et sera reconduite par tacite reconduction annuellement de plein droit.  
Les locaux artisanaux et les abris de jardin seront exonérés de cette taxe.  
Accepté à l'unanimité.

### Délibération portant sur l'autorisation de paiement des dépenses d'investissement en 2015 concernant des travaux de 2014.

Afin de pouvoir payer les travaux de réparation de l'ancienne cure prévus en 2014 sur le début de l'année 2015, il est nécessaire de reporter une partie des crédits prévus à cet effet sur 2015. Sont concernés la réfection de la toiture ainsi que le remplacement des fenêtres où plusieurs devis ont été demandés.

A l'unanimité le conseil décide :

- de choisir la meilleure offre pour le remplacement des fenêtres
- de reporter 30 000€ du budget 2014 sur l'année 2015 pour effectuer les règlements de travaux de la réparation de la toiture et du remplacement des fenêtres.

### Délibération portant sur les modifications des statuts du SIS (syndicat intercommunal scolaire).

Le nouveau président du SIS, M ROUSSET Jean-Michel siégeant à Chevrières et non plus à Murinais, il est nécessaire de modifier les statuts du SIS en ce sens.  
Accepté à l'unanimité.

### Délibération sur la décision du prix et de l'attribution des lots d'affouages.

Suite aux différentes informations faites aux habitants de la commune, 2 personnes se sont manifestées pour acquérir un lot de bois : M Chanron et M Rimet-Meille

Après tirage au sort les lots ont été attribués de la façon suivante :

Lot N°1 à M Chanron (montant de la coupe 280 €)

Lot N°2 à M Rimet-Meille (montant de la coupe 280€)

Les lots devront être coupés dans l'année 2015.

Accepté à l'unanimité des membres présents

### Affaires diverses.

- Suite au conseil communautaire du 20 novembre 2014, la future Maison de Santé se trouvera à St Marcellin.
- Les vœux du maire auront lieu le 18 janvier 2015 à la salle communale et seront suivi d'un apéritif
- Inauguration de la crèche le dimanche 7 décembre 2014 à 11 heures à la salle communale.
- Décoration du sapin de Noël et de la salle, le samedi 13 décembre 2014. Une invitation a été adressée aux familles.
- Samedi 20 décembre 2014
  - le matin distribution des colis aux personnes de 70 ans et plus.
  - à 15h30 Père-Noël pour les enfants.
- Journal communal à sortir pour le 18 janvier 2015.
- Mondée le 31 janvier 2015 de 14h30 à 19h30, suivi d'un repas soupe pot au feu.

Fin de séance à 21h30